



Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Magali LÉGER, Lionel HERBET, Catherine BATICLE, Jeannine BENOIT, ROUSSEL Claire, Claudine LEQUIEN, Gérard BRÉZIN, Jérôme COURMONT

Absentes avec pouvoir : Laurence BÉCUE à Magali LÉGER, Colette ROUSSEAU à José HERBET

Secrétaire de séance : Lionel HERBET

Achat d'une caméra vidéo

La caméra vidéo de Monsieur Michel DENIS est hors service ; ce dernier réalisait des vidéos d'anciens de la commune diffusées sur le site internet.

Monsieur le maire présente à cet effet un devis de la société DARTY pour un montant de 1489 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de différer sa décision lors d'une prochaine réunion.

Facturation et émission d'un titre de recettes pour intervention sur circuit d'eau chez un particulier

Jimmy FRANÇOIS est intervenu chez Madame SAILLY Gillette pour réparer une fuite d'eau dont la réparation n'incombait pas à la commune alors que Monsieur FRANÇOIS était en congé et qu'il a été rappelé pendant ladite période.

Monsieur le Maire propose de facturer à Madame SAILLY Gillette la somme de 50 euros correspondant au temps passé par le garde champêtre afin de réparer la fuite.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de facturer la prestation réalisée à Madame SAILLY Gillette par l'émission d'un titre de recettes de 50 euros représentant une indemnité horaire pour travaux supplémentaires qui sera reversée à Monsieur FRANCOIS Jimmy.

Renouvellement du bail rue des chanoines à madame CARRENCOTTE Martine

Le bail consenti à Madame CARRENCOTTE arrive à échéance au 31 octobre 2011 et le montant de la location est actuellement de 74,60 euros par mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de renouveler le bail sous seing privé consenti à Madame CARRENCOTTE Martine pour une durée de 6 ans moyennant un loyer mensuel de 80 € qui sera indexé chaque année sur l'indice du coût de la construction de l'INSEE.

Maisons fleuries 2011

Le conseil municipal décide d'allouer aux lauréats des maisons fleuries un bon d'achat de 20 € chez la fleuriste de Picquigny, Madame BEDNARZ Christèle.

Les personnes concernées seront invitées en Mairie pour une remise des récompenses le jeudi 6 octobre 2011.

Diagnostic énergie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de réalisation d'un prédiagnostic bâtiments et d'un diagnostic éclairage public par la fédération départementale d'énergie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'adopter le projet de réalisation de diagnostics présenté par la fédération départementale d'énergie de la Somme sur les bâtiments suivants : mairie, salle des fêtes, salle des Chanoines, logements communaux, groupe scolaire
- d'autoriser le maire à signer la convention
- d'accepter la participation financière de la commune de 45 € par bâtiment public et 15 € par armoire d'éclairage public.

Commission intercommunale des impôts directs

Le conseil décide de désigner les personnes suivantes afin de siéger au sein de la commission intercommunale des impôts directs :

Commissaires domiciliés dans le périmètre de la CCOA

- Titulaire : THOMAS Gabriel ; suppléant : BECUE Francis

Commissaires domiciliés hors du périmètre de la CCOA

- Titulaire : ROUSSEAU Jean ; suppléant : BONTE Jean-Luc

Vente parcelle des consorts Crépin à la commune

La division parcellaire a été effectuée concernant le terrain appartenant aux consorts CREPIN. La vente est effectuée à titre gratuit, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de la commune.

La vente concerne les parcelles AB 514 pour 193 m², AB 516 pour 14 m² et un réajustement de la parcelle AB 518 portant sa superficie à 567 m².

Décision budgétaire modificative budget eau

Le conseil vote la décision budgétaire modificative suivante:

- Recettes de fonctionnement :

778 : recettes exceptionnelles + 156 €

- Dépenses de fonctionnement :

673 : titre annulé + 14 €

6811 dotation amortissements - 1 062 €

615 entretien réparation + 1 204 €

Règlement intérieur location salle polyvalente :

Le conseil décide de modifier le règlement intérieur pour la location de la salle polyvalente en ajoutant un point sur la sécurité : l'interdiction de l'accès de la cuisine aux enfants de moins de 15 ans.

Plan de prévention des risques d'inondation :

Le conseil municipal décide d'approuver le projet du plan de prévention des risques d'inondation à l'exception de deux zones :

- la partie située le long de la propriété de M. GRICOURT classée en zone 2 à mettre en zone 3 ou 4.
- la partie située à la Catiche concernant des jardins classée en zone 2 à mettre en zone 3 ou 4.

Point sur le devenir du bureau de poste

Une réunion a eu lieu le jeudi 15 septembre avec les responsables de la poste sur l'étude de faisabilité du bureau de poste à la bibliothèque. Le rapport écrit de la poste ne nous est pas parvenu à ce jour mais le local semble adapté pour accueillir le service postal communal.

Une décision sera prise lors d'une prochaine réunion ; chaque conseiller est invité à étudier le projet de convention devant être signé avec la poste.

Communications diverses

- Concours de pétanque le samedi 24/09 à la Gare
- Accord de la subvention de la réserve parlementaire du sénat pour l'achat des TBI.
- Des oeuvres et objets d'art de la collégiale actuellement détenus à la DRAC vont être restitués à la commune.
- La rénovation du vitrail de la collégiale est terminée.
- Le bilan financier du CLSH laisse 13 500 € à la charge de la commune.
- Un don d'un tableau sculpté en bois a été fait à la commune par une amie de Madame CUVELIER Michèle
- La rue du marais sera barrée jeudi 22-09 pour remplacer des canalisations en plomb.